



Problème de garde alternée

Par **Laurent24**, le **18/05/2010 à 10:16**

Bonjour, je viens ici vous exposer un problème qui se pose à moi. En 2005 suite au jugement du tribunal mon ex-épouse et moi d'un commun accord avons eu la garde alternée de nos 2 filles, aujourd'hui âgées de 6 et 11ans (résidence administrative chez la mère et fiscale par moitié). La garde alternée fonctionne bien et elles se sont très vite adaptées et sont heureuse chez l'un et l'autre. Depuis j'ai reconstruit ma vie en tenant compte de cette garde. Je me suis remarié (mon épouse a 2 enfants de 9 et 11ans dont le père n'a la garde qu'1 week-end sur 2). Nous avons 1 enfant aujourd'hui âgé de 1an. Pour loger toute cette belle et grande famille j'ai vendu ma maison et acheté une autre plus adapté à la vie à 7. Les enfants s'entendent comme frères et sœurs, sont heureux de leur nouvelle vie et de leur nouvelle maison. Ils sont tous attachés à leur petit frère. Bref une vie de famille idéale pour les enfants.

Mon ex-épouse a rencontré un homme il y a 2 ans, qui vie à 80km de notre ville de résidence. Je conçois que leur vie amoureuse ne soit pas très facile. La semaine dernière elle m'annonce vouloir quitter lieu de résidence et travail pour commencer une nouvelle vie avec son ami. Elle m'affirme ne vouloir déménager que lorsqu'elle aura trouvé un travail sur place. Je ne suis pas sur qu'elle ira vivre avec son ami car elle m'a dit vouloir garder son indépendance. Je ne sais pas non plus quand pourrait intervenir ce projet de déménagement. J'espère juste que celui-ci n'interviendrait pas lors de la prochaine année scolaire synonyme d'entrée en 6ème de mon ainée.

Mon épouse et moi sommes prêts à déménager dans les pires des cas, ce qui signifierait un bouleversement au sein de notre famille. Les enfants seraient obligés de changer d'écoles, de nounou. Je serai pour ma part obligé de faire la route pour me rendre là où je travaille. Pour mon épouse, commerciale, cela ne changera rien du fait qu'elle resterait sur son secteur. Il faudrait vendre la maison, trouver une location sur place (pour 7) en attendant de retrouver un bien à acheter. Avant d'en arriver là, du fait que je suis un peu sous le choc, j'aimerais avoir quelques conseils : demander une audience au JAF ? Voir un avocat ? Suis-je en mesure de m'opposer et de conserver la garde ? Laisser courir car je ne pourrai pas juridiquement m'y opposer ? ... etc.

J'attends vos commentaires et conseil avec impatience (qu'il soit dans un sens ou dans l'autre, ne cherchez pas à me préserver). Merci par avance.